****

**Hausse de la rémunération des agents de la Fonction publique : le compte n’y est pas !**

**L**’**UNSA Fonction Publique prend acte des mesures annoncées par Stanislas Guerini, ministre de la Fonction Publique mais ne peut s**’**en satisfaire.**

Avec 1,5 % d’augmentation de la valeur du point d’indice au 1er juillet prochain, cette hausse est largement insuffisante et ne compense pas l’inflation (5,1% sur un an).

5 points d’indice soit 24,61 € seront octroyés à tous les agents à compter du 1er janvier 2024. D’autres points supplémentaires (jusqu'à 9) seront attribués aux agents les moins bien rémunérés en juilllet 2023.

Une prime « one shot », proche de la « prime macron » des salariés du privé a été annoncée lors de cet échange. Elle ne concernera pas tous les agents. Elle permettra un léger coup de pouce pour la moitié des agents pour ceux dont le salaire est inférieur à 3 250 €. Elle sera d’un montant de 300 à 800 euros maximum.

L’UNSA dénonce depuis des années l’augmentation du montant des primes au détriment du salaire. En effet, **c**’**est bien le salaire de base qui doit être revalorisé car** **c**’**est l**’**indice de traitement qui définit le montant de la pension de retraite.**

l’UNSA estime d’ores-et-déjà qu’elle ne pourra ni être un solde de tout compte pour 2023 ni être la seule augmentation de l’année 2024 !

L’UNSA demande l’ouverture rapide du chantier sur les rémunérations et les carrières afin de pouvoir redonner des perspectives à tous les agents publics et retrouver ainsi l’attractivité des métiers dans la fonction publique.